

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-du-lycee-GT-Quoi-de-neuf-pour-le-grand-oral-les-E3C-et-les-programmes>



Réforme du lycée GT : Quoi de neuf pour le « grand oral », les E3C et les programmes ?

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : jeudi 12 mars 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique s'est réuni pour la 4e fois le 11 mars 2020. Son objectif, en lien avec les représentants des personnels, des parents d'élèves, des usagers et du ministère, est de proposer des ajustements de la réforme, au vu des difficultés qui apparaissent dans sa mise en oeuvre. Un courrier du ministre, envoyé dans la foulée, reprend les préconisations du comité de suivi. Quels étaient les sujets à l'ordre du jour ?

Le « grand oral »

Deux notes de service ont été publiées en février. Le débat a porté sur la différence entre l'arrêté, datant de 2018, qui impliquait la préparation d'un projet et ces deux textes publiés le 13 février au bulletin officiel, qui proposent une autre logique, avec un oral sans notes et debout. Plus largement, les programmes ne laissent pas suffisamment de place pour la préparation de cet oral. Ni les effectifs des groupes, d'ailleurs. Le ministère assure que des formations seront mises en place pour les enseignants :

- **voie générale** : <https://enseignants.se-unsas.org/Grand-oral-du-bac-general-2021-on-a-du-nouveau-enfin>
- **voie technologique** : <https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Grand-oral-du-bac-techno-une-rupture-incomprehensible>

Les programmes disciplinaires

Tout au long de la concertation, le SE-Unsa avait critiqué des programmes trop lourds, en contenus et en notions, ayant peu de liens entre eux, intégrant mal les compétences exigées dans l'enseignement supérieur. Le comité de suivi devait se positionner sur des propositions d'allègements. Nous avons demandé que la réflexion dépasse les enseignements de tronc commun, comme initialement prévu, pour intégrer certaines spécialités, et notamment mathématiques et SES, dont les programmes sont trop lourds d'après nos remontées.

Le président du comité de suivi a indiqué que le ministère voulait se limiter à des allègements de la mise en oeuvre des programmes sans les réécrire, et a refusé d'ouvrir à nouveau le débat sur la spécialité mathématiques, où seule la création de groupes de compétences a été préconisée. Voir notre article :

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Comite-de-suivi-lycee-GT-quelle-sortie-de-crise>

Les épreuves communes de contrôle continu

Le précédent comité de suivi avait déjà fait le point sur les difficultés qui remontaient du terrain pour organiser les épreuves du contrôle continu. Des mesures de court terme doivent être prises pour assouplir l'organisation des E3C, pour la 2e session, en fin d'année, et régler les dysfonctionnements, sans modifier le cadre réglementaire :

- le comité de suivi va proposer au ministère que la banque numérique de sujets soit ouverte rapidement à tous les enseignants, puis son accès rendu intégralement public quand le nombre de sujets sera suffisant et quand l'application sera plus ergonomique.
- Le calendrier des épreuves, prévues initialement de fin avril à mi-mai, va être assoupli jusqu'à fin juin, avec comme seule contrainte la correction, la réunion des commissions d'harmonisation et la publication des résultats avant le 14 juillet. Les recteurs seront bientôt réunis pour retravailler les calendriers déjà ébauchés et répercuter cette décision auprès des chefs d'établissements. La date de l'E3C consacrée à la 3ème spécialité abandonnée a été particulièrement évoquée. Le temps d'épreuve est plus long, elle pourrait être organisée plus tardivement pour laisser du temps aux enseignants pour traiter les programmes.

Le positionnement du SE-Unsa

Le SE-Unsa propose depuis le début de la concertation de donner du temps aux équipes pédagogiques, et de reconnaître financièrement la charge de travail accrue des enseignants. Le comité de suivi a acté que des préconisations seront faites aux établissements pour libérer du temps pour choisir les sujets et discuter des grilles d'évaluation. Le SE-Unsa souhaite qu'on aille au-delà de la simple « préconisation ». Le courrier du ministre aux membres du comité de suivi, envoyé le 11 mars, reste en-deça de nos revendications et limite les difficultés de la première session à des questions techniques.

Un groupe de travail sera réuni pour discuter de l'évolution du contrôle continu sur le plus long terme. Pour le SE-Unsa, le calcul de l'indemnité doit être plus équitable, la durée des épreuves doit être compatible avec les emplois du temps habituels. L'évaluation doit être pensée globalement, et les E3C doivent évaluer des compétences complémentaires pour ne pas se résumer à des mini-bacs.

Pour le SE-Unsa, les mesures qui seront proposées par les pilotes du comité de suivi au ministre restent marginales même si elles vont dans le bon sens. Elles sont en-deçà des attentes des enseignants, que ce soit sur les programmes ou l'organisation des E3C. Le SE-Unsa continuera à porter des propositions pour que la réforme apporte des améliorations qualitatives et fasse sens pour tous les acteurs.